

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/03/2025 - 2780 - 2015 B 00965 - 749 812 616 - CN SOLUTIONS

CN SOLUTIONS
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital social de 2.170.000 Euros
7 Esplanade de la Gare – Plot N°3 – Gare de Saint Laud – 49100 Angers
749 812 616 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 04 FEB. 2025

**DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
RELATIVES A L'APPROBATION DES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
EN DATE DU 27 JUIN 2024**

L'an 2024, le 27 juin, à Courbevoie,

ENGIE Group Participations ayant son siège social au 1, Place Samuel de Champlain, 92400 COURBEVOIE, inscrite auprès du registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 622 048 965, dûment représentée par Laurence Jaton son représentant légal,

détenant la totalité du capital social et des droits de vote,

(ci-après l' « Associé Unique »),

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 ET QUITUS AUX DIRIGEANTS

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels, décide d'approuver les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION : RAPPEL DE LA SITUATION DE LA SOCIETE EU EGARD AUX DIVIDENDES AU TITRES DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'Associé Unique approuve la proposition du Président et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un résultat net positif de 3.692.090 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

A la réserve légale	0 €
Au titre de dividendes	0 €
En report à nouveau	3.692.090 €
Autres réserves	0 €

Le report à nouveau est ainsi porté à la somme de

28.615.364 €

Après affectation du résultat de l'exercice 2023, le montant des capitaux propres s'élèvent à 31.002.364 €.

Nous vous précisons, pour répondre aux exigences des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

QUATRIEME RESOLUTION : CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'Associé Unique prend acte de l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce conclues entre la Société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3., au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME RESOLUTION : DETERMINATION DE LA REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

L'Associé Unique constate qu'aucune rémunération n'a été versée au Président et au Directeur Général de la Société, ni aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice de leurs mandats au sein de la Société au cours de l'année 2023.

SIXIEME RESOLUTION : NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Associé Unique, prenant acte de la fin du mandat du commissaire aux comptes titulaire, Vachon et Associés, à l'issue de la présente décision, décide de ne pas renouveler son mandat et de nommer le cabinet Deloitte dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire pour un mandat de six exercices.

Le mandat du cabinet Deloitte prendra fin à l'issue de la décision des associés statuant sur les comptes de l'exercice 2029.

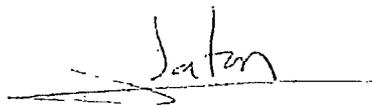
Le commissaire aux comptes titulaire a fait connaître à l'avance qu'il accepterait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

SEPTIEME RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES LEGALES

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et notamment à la société FORMALEX, domiciliée 61, Boulevard Haussmann 75008 PARIS, à l'effet d'effectuer tous dépôts, publications et formalités légaux en relation avec les résolutions adoptées ci-avant et toute action nécessaire ou utile à l'approbation des comptes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique, en la personne de son représentant, Laurence Jaton, et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

ENGIE Group Participations, représenté par Laurence Jaton



**Certifié
Conforme**



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CN SOLUTIONS SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <input type="text"/>					
Adresse de l'entreprise 0007 Esplanade de la Gare Plot N°3 49100 Angers		Durée de l'exercice précédent* <input type="text"/>					
Numéro SIRET* 7 4 9 8 1 2 6 1 6 0 0 0 6 0		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 31/12/2023					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 583 810	947 784	636 027
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	255 672		255 672
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	38 320	38 200	121
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	452 540	236 211	216 329
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	19 493		19 493	
TOTAL (II)		BJ		BK	2 349 835	1 222 194	1 127 641
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	8 950		8 950
		En cours de production de biens	BN	BO	18 094 625		18 094 625
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	1 756 046		1 756 046
		Marchandises	BT	BU	0		0
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	20 478 818	118 239	20 360 579
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 181 128		3 181 128
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valcurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	17 107 742		17 107 742	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 944 486		1 944 486	
	TOTAL (III)	CJ	CK	62 571 795	118 239	62 453 556	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A	64 921 629	1 340 433	63 581 196
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	141 887	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		CN SOLUTIONS SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 170 000)	DA			2 170 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			217 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH			24 923 274
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			3 692 090
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL			31 002 364
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			1 037 251
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			1 037 251
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			17 466 748
	Dettes fiscales et sociales	DY			5 583 864
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA			949 618	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			7 541 352
	TOTAL (IV)	EC			31 541 582
	Ecarts de conversion passif*	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			63 581 196
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			31 541 582	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CN SOLUTIONS SAS		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	51 839 822	FE	0	FF	51 839 822	
		FG	35 837 316	FH	48 740	FI	35 886 056	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	87 677 138	FK	48 740	FL	87 725 878	
	Production stockée*					FM	-11 317 474	
	Production immobilisée*					FN	116 790	
	Subventions d'exploitation					FO	2 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 105 580	
	Autres produits (1) (11)					FQ	17 324	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	77 650 098
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	28 156 337
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	243 852
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	40 449 987
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	202 106
	Salaires et traitements*						FY	2 230 103
	Charges sociales (10)						FZ	922 250
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS - dotations aux provisions* }					GA	119 998
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	7 406
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	33 000
	Autres charges (12)						GE	16 352
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	72 381 392
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 268 707	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	-6 173
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	-6 173	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)						GR	136 736
	Différences négatives de change						GS	3
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	136 739	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-142 912	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 125 794	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>CN SOLUTIONS SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	517	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	175 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	375 548	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	551 065	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	357	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	372 855	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	490 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	863 211	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-312 147	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	65 111	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	1 056 447	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	78 194 990	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	74 502 900	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 692 090	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	42 355	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalité, amendes	357	517		
Provision pour Risques	490 000	375 548		
Produit d'un litige commercial		175 000		
Cession d'immobilisation	372 855			
	Exercice N			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise CN SOLUTIONS SAS										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
												3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 854 941	KE		KF		1 099 403	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	38 320	KT		KU		0	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	185 000	KW		KX		200 778	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	37 394	LC		LD		29 367	
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	28 077	LI		LJ		194 638	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	288 792	LO		LP		424 783	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières					IT	17 104	IU		IV		3 419		
TOTAL IV					LQ	17 104	LR		LS		3 419		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	2 160 836	ØH		ØJ		1 527 605		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
				1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	1 114 862	LW	1 839 482	IX				
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME		MF				
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS	MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK	38 320	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU	MM		MN	385 778	MO			
		Matériel de transport			IV	MP		MQ		MR			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS		MT	66 761	MU				
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	222 715	NA		NB				
Avances et acomptes			NC	ND		NE		NF					
TOTAL III			IY	NG	222 715	NH	490 860	NI					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU		M7		ØW				
	Autres participations			IØ	ØX		ØY		ØZ				
	Autres titres immobilisés			I1	2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	1 030	2F	19 493	2G				
	TOTAL IV			I3	NJ	1 030	NK	19 493	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	1 338 607	ØL	2 349 835	ØM					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise CN SOLUTIONS SAS										Néant <input type="checkbox"/> *									
CADRE A																			
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN										
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ										
Autres immobilisations incorporelles			PE	852 549	PF	95 234	PG		PH	947 784									
TOTAL I			RK	852 549	RM	95 234	RN		RO	947 784									
Terrains			PI		PJ		PK		PL										
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ										
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU										
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY										
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	37 086	QA	1 114	QB		QC	38 200									
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	185 000	QE	11 951	QF		QG	196 951									
	Matériel de transport		QH	0	QI	0	QJ		QK	0									
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	27 561	QM	11 699	QN		QO	39 260									
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT										
TOTAL II			QU	249 647	QV	24 764	QW		QX	274 410									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	1 102 196	ØP	119 998	ØQ		ØR	1 222 194									
CADRE B																			
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6						
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV						
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1						
TOTAL I													SD						
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8						
Constructions	Sur sol propre		Q9		R1		R2		R4		R5		R6						
	Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S9		T1		T2						
	Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U5		U6		U7						
	Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4						
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		W1		W2		W3						
	Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9						
TOTAL II													X8						
Frais d'acquisition de titres de participation	NL						NM						NO						
TOTAL III													NV						
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV						
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW+NY)				NZ						
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise CN SOLUTIONS SASNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	DB	DA	DB	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 856 020	5W	523 000	5X	1 341 770	5Y	1 037 251
TOTAL II	5Z	1 856 020	TV	523 000	TW	1 341 770	TX	1 037 251	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	207 835	6U	7 406	6V	97 002	6W	118 239
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	207 835	TY	7 406	TZ	97 002	UA	118 239
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 063 856	UB	530 406	UC	1 438 772	UD	1 155 490
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	40 406	UF	1 063 224			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ	490 000	UK	375 548			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	19 493	UV	19 493	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	141 887		0		141 887			
	Autres créances clients		UX	20 336 931		20 336 931					
	Créance représentative de titres (provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	11 771		11 771					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	0		0					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 939 556		2 939 556				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	0		0				
	Groupe et associés (2)		VC	0		0					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	116 453		116 453					
	Charges constatées d'avance		VS	1 944 486		1 944 486					
	TOTAUX			VT	25 510 577	VU	25 368 690	VV	141 887		
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	0		0					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	17 466 748		17 466 748						
Personnel et comptes rattachés		8C	545 874		545 874						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	323 471		323 471						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 570 002		4 570 002					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	144 516		144 516						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	563 552		563 552						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	386 065		386 065						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	7 541 352		7 541 352						
TOTAUX			VY	31 541 582	VZ	31 541 582					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : CN SOLUTIONS SAS		Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 31/12/2023		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	3 692 089	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	21 289
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	13 012
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	697 278	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ	0
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	1 056 447
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisés au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
				TOTAL I	WR	5 480 115
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU	1 291 824
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées au taux de 0 %				
		- imposées au taux de 19 %				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
		- imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						
Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)						
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
Majoration d'amortissement*						
Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	
	Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)					L5	
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)					PA	
Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)					XC	
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)					PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD				
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)	XI	4 188 291
				déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		4 188 291
				XO		0

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Abis
2024

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : CN SOLUTIONS SAS

N° SIRET : 74981261600060

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE
 0008 RUE COURTOIS
 93505 PANTIN

Exercice du : 01/01/2023 au : 31/12/2023

Néant *

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	3 692 089
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	1 788 026
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	0
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	0
			TOTAL I	E 3
				5 480 115
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	1 291 824
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	F 1
				1 291 824
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	4 188 291	
	Déficit (II-I)	F 3		0
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	4 188 291	
	Déficit	F 9		0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise CN SOLUTIONS SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Provision pour coûts de terminaison de contrat (CTC)	8X	33 000	8Y 216 754
Provisions pour charges diverses	8Z	490 000	9A 749 468
Provision pour litiges	9B		9C 170 000
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Participation des salariés	9K	65 111	9L 18 002
Contribution sociale de solidarité (Organic)	9M	109 167	9N 137 600
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		697 278	1 291 824
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

- (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
- (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise CN SOLUTIONS SAS										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	23 827 555	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	1 095 719		Dividendes		- Autres réserves	ZD		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZE		
							Report à nouveau			ZF		
	TOTAL I			ØF	24 923 274		TOTAL II		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	24 923 274	
										ZH	24 923 274	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7					YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance								YT	31 175 946		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8					XQ	222 297		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	906 759		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES					ST	8 144 985		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	40 449 987		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	36 709		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS					9Z	165 397		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	202 106		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	18 751 280		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	7 971 837		
DIVERS	- Montant brut des salaires *								ØB	2 195 043		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	4 188 291	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL	0		
					Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	54210765113030				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CN SOLUTIONS SAS

Nçant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	PROJET JEM'S 31/07/2020	76 052	76 052		76 052
	2	PROJET HVAC 31/12/2020	113 417	113 417		113 417
	3	PROJET OCP DCP 31/12/2020	183 386	183 386		183 386
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				⑩			
	⑦	⑧	⑨	19%	15% ou 12,8%	0%	⑪
I. Immobilisations*	1	0	-76 052	-76 052			
	2	0	-113 417	-113 417			
	3	0	-183 386	-183 386			
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			-372 855			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : CN SOLUTIONS SAS										Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023 Durée en nombre de mois <input type="text"/>													
DECLARATION DES EFFECTIFS													
Effectifs moyens du personnel										YP	44		
Dont apprentis										YF	6		
Dont handicapés										YG	0		
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE													
I Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	87 725 878		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX	87 725 878		
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	17 324		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	0		
Subventions d'exploitation reçues										OF	0		
Variation positive des stocks										OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM	17 324		
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Achats										ON	59 157 049		
Variation négative des stocks										OQ	11 317 473		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	9 693 127		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.										OS	-107 710		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	16 352		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ	80 076 291		
IV Valeur ajoutée produite													
Calcul de la Valeur Ajoutée										TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	7 666 911
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)										SA	7 666 911		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE													
<p>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.</p>													
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)										GX	87 725 878		
Effectifs au sens de la CVAE										EY	44		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)										HX			
Période de référence										GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3		
Date de cessation										HR	/ / / / /		

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 N° SIRET 7 4 9 8 1 2 6 1 6 0 0 0 6 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CN SOLUTIONS SAS

ADRESSE (voie) 0007 Esplanade de la Gare Plot N°3

CODE POSTAL 49100 VILLE Angers

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2 170 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination GDF INTERNATIONAL

N° SIREN (si société établie en France) 622048965 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 2 170 000

Adresse : N° 1 Voie PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

Code Postal 92400 Commune COURBEVOIE Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case				X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
CN SOLUTIONS SAS		7 Esplanade de la Gare Plot N°3 Gare de Saint Laud 49100 Angers	
SIRET	7 4 9 8 1 2 6 1 6 0 0 0 6 0		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
7 Esplanade de la gare Plot n°3 49100 Angers			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/01/2020
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SA ENGIE 0001 place Samuel de Champlain 92400 COURBEVOIE	
SIRET	5 4 2 1 0 7 6 5 1 1 3 0 3 0

B ACTIVITE

Activités exercées	Solutions d'économie d'énergie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	4 188 291	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %	
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A <input type="checkbox"/>			
	Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>
	Sociétés d'investissements immobiliers cotés <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i> <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>
		Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindécies</i> <input type="checkbox"/>		Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodécies</i> <input type="checkbox"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C6C/DAG4

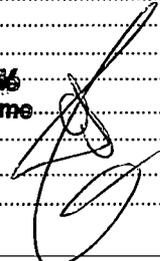
Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : sage

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire :			
- du comptable :			
- du conseil :			Tél. :
- du CGA ou du viseur conventionné :			Tél. :
- N° d'agrément :			Tél. :

Contrôle Conforme



VACHON ET ASSOCIES

CN SOLUTIONS SAS
7, Esplanade de la Gare
Plot n° 3 – Gare de Saint Laud
49100 ANGERS

- : - : - : - : -

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

- : - : - : - : -

VACHON ET ASSOCIES

CN SOLUTIONS SAS
7, Esplanade de la Gare
Plot n° 3 – Gare de Saint Laud
49100 ANGERS

- :- :- :- :-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

- :- :- :- :-

A l'Associé Unique,

OPINION

En exécution de la mission que vous nous avez confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CN SOLUTIONS SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des Articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Evaluation des stocks**

La note « 3.2.3. Stocks et en-cours » de l'annexe décrit les modalités d'évaluation des stocks de marchandises, des en-cours de biens et des produits finis relatifs aux Certificats d'Economie d'Energie.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié et le bien fondé des méthodes comptables, les évaluations qui en résultent et les informations fournies en annexe.

- **Reconnaissance du chiffre d'Affaires**

La note « 5.1 Chiffre d'Affaires » de l'annexe décrit les modalités de reconnaissance du chiffre d'Affaires de l'activité négoce de Certificats d'Economie d'Energie et de l'activité réalisation de travaux.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié et le bien fondé des méthodes comptables, les évaluations qui en résultent et les informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'Article D. 441-6 du Code de Commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

VACHON ET ASSOCIES

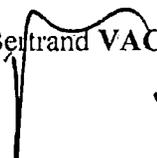
**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Une description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 18 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
VACHON ET ASSOCIES

Représenté par

 Bertrand **VACHON**

Associé Gérant

CN SOLUTIONS SAS

- :- :- :- :- :

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

- :- :- :- :- :

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET
DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES
ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L. 821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CN Solutions

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 583 810	947 784	636 027	6 810
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	255 672		255 672	995 582
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 839 482	947 784	891 698	1 002 392
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	38 320	38 200	121	1 235
Autres immobilisations corporelles	452 540	236 211	216 329	9 833
Immobilisations en cours				28 077
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	490 860	274 410	216 449	39 145
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 493		19 493	17 104
TOTAL immobilisations financières :	19 493		19 493	17 104
ACTIF IMMOBILISÉ	2 349 835	1 222 194	1 127 641	1 058 641
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	8 950		8 950	252 802
Stocks d'en-cours de production de biens	18 094 625		18 094 625	19 897 354
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	1 756 046		1 756 046	11 270 791
Stocks de marchandises	0		0	0
TOTAL stocks et en-cours :	19 859 622		19 859 622	31 420 947
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				3 911 427
Créances clients et comptes rattachés	20 478 818	118 239	20 360 579	19 356 812
Autres créances	3 181 128		3 181 128	7 450 031
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	23 659 945	118 239	23 541 707	30 718 270
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	17 107 742		17 107 742	7 934 129
Charges constatées d'avance	1 944 486		1 944 486	1 773 987
TOTAL disponibilités et divers :	19 052 227		19 052 227	9 708 116
ACTIF CIRCULANT	62 571 795	118 239	62 453 556	71 847 333
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	64 921 629	1 340 433	63 581 196	72 905 973

Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CN Solutions

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 170 000	2 170 000	2 170 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	217 000	217 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	24 923 274	23 827 555
Résultat de l'exercice	3 692 090	1 095 719
TOTAL situation nette :	31 002 364	27 310 274
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	31 002 364	27 310 274
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 037 251	1 856 020
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 037 251	1 856 020
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	563 552	6 507 808
TOTAL dettes financières :	563 552	6 507 808
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		19 757
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 466 748	22 789 089
Dettes fiscales et sociales	5 583 864	6 803 510
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		43 239
Autres dettes	386 065	2 753 904
TOTAL dettes diverses :	23 436 677	32 389 742
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	7 541 352	4 822 372
DETTES	31 541 582	43 739 679
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	63 581 196	72 905 973

Compte de Résultat (Première Partie)

CN Solutions

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	51 839 822		51 839 822	57 493 089
Production vendue de services	35 837 316	48 740	35 886 056	30 546 950
Chiffres d'affaires nets	87 677 138	48 740	87 725 878	88 040 038
Production stockée			(11 317 474)	9 295 318
Production immobilisée			116 790	181 386
Subventions d'exploitation			2 000	14 233
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 105 580	865 850
Autres produits			17 324	121
PRODUITS D'EXPLOITATION			77 650 098	98 396 946
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			28 156 337	45 565 498
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			243 852	2 853 683
Autres achats et charges externes			40 449 987	43 088 107
TOTAL charges externes :			68 850 176	91 507 288
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			202 106	241 819
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 230 103	2 235 637
Charges sociales			922 250	974 056
TOTAL charges de personnel :			3 152 353	3 209 693
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			119 998	160 358
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 406	207 835
Dotations aux provisions pour risques et charges			33 000	1 480 474
TOTAL dotations d'exploitation :			160 404	1 848 667
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			16 352	15 396
CHARGES D'EXPLOITATION			72 381 392	96 822 863
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			6 268 707	1 574 083

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CN Solutions

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 268 707	1 574 083
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	(6 173)	15 414
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	(6 173)	15 414
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	136 736	21 295
Différences négatives de change	3	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	136 739	21 295
RÉSULTAT FINANCIER	(142 912)	(5 882)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	5 125 794	1 568 202
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	517	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	175 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges	375 548	275 786
	551 065	275 786
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	357	195
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	372 855	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	490 000	290 000
	863 211	290 195
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(312 147)	(14 409)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	65 111	17 216
Impôts sur les bénéfices	1 056 447	440 858
TOTAL DES PRODUITS	78 194 990	98 688 146
TOTAL DES CHARGES	74 502 900	97 592 427
BÉNÉFICE OU PERTE	3 692 090	1 095 719

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 63.581.196 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3.692.090 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Activité

La société CN Solutions a pour activité la fourniture de solutions de suivi et de pilotage des performances énergétiques, régulation, récupération d'énergie, isolations et tous services relatifs à ces domaines pour le compte de clients industriels, collectivités et bailleurs qui permettent de réaliser des économies d'énergie et produire ainsi des CEE. De par son contrat de délégation, CN Solutions a obtenu le statut d'obligé pour la 5^{ème} période du dispositif, et, à ce titre peut se voir délivrer des CEE.

2. Evénements significatifs de l'exercice

- Un accord portant sur la création d'une UES a été signé entre CN SOLUTIONS et CERTINERGY au mois de décembre 2023.

3. Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés en conformité avec les normes comptables définies par le règlement ANC 2019-06 relatif au Plan Comptable Général et conformément à l'avis CUCNC n° 2006-D du 4 octobre 2006 et du règlement ANC n° 2012-04 du 4 octobre 2012 relatifs au traitement comptable du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (dénommés CEE)

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

3.1. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3.2. Immobilisations

3.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires : droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'acte, etc.) ou à leur coût de production.

Le coût des immobilisations produites par la société elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Le coût de production des projets développés en interne inclut notamment les coûts des salaires des personnes liées à l'activité de développement et le coût des prestataires rattachables au développement de ces projets.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels	1 à 3 ans
- Agencements, aménagements et installations	5 ans à 10 ans
- Matériel de transport	3 ans à 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau	3 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée en fonction des perspectives économiques prévues par la direction pour la Société, notamment grâce à l'utilisation de cet actif.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.2.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût historique.

Elles sont constituées principalement des dépôts et cautionnements versés relatifs au bail commercial pour la location des bureaux à Angers.

3.2.3. Stocks et en-cours

Les stocks de Certificats d'Economie d'Energie sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP). Les stocks au bilan correspondent aux Certificats d'Economie d'Energie précarités et classiques.

Le modèle économique de gestion et de comptabilisation des certificats d'économies d'énergie retenu est celui de type « négoce ».

Les stocks de marchandises correspondent aux équipements en cours de déploiement et destinés à être cédés. Ils sont évalués en fonction du coût d'achat selon la méthode du Coût unitaire moyen pondéré.

Les stocks de matières premières correspondent aux primes versées par la société sous forme de remise sur les chantiers facturés et en attente d'être déposées auprès du pôle National des Certificats d'Economie d'Energie à la clôture de la période.

Les stocks d'encours correspondent à des Certificats d'Economie d'Energie déposés par la société au cours de la période et en attente de délivrance par le Pôle National des Certificats d'Economie d'Energie à la clôture de la période.

Les stocks de produits finis correspondent à des Certificats d'Economie d'Energie déposés et délivrés par le Pôle National des Certificats d'Economie d'Energie à la clôture de la période.

L'entrée des stocks dans le calcul du CUMP est évaluée au coût de production, c'est-à-dire en tenant compte du coût d'achat de la matière (primes à verser aux ayants droit) ou au prix d'achat pour les Certificats d'Economie d'Energie achetés sur le marché.

La valeur brute des stocks intègre une quote-part de coût de main d'œuvre pour les certificats produits.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'à la clôture, la valeur d'inventaire des stocks ou des travaux en cours est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond au prix de vente retenu pour les dernières opérations de vente réalisées au cours de l'exercice.

3.3. Créances et autres créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Après une analyse créance par créance, les créances identifiées comme douteuse sont dépréciées suivant les règles ci-dessous :

- | | |
|--|-------|
| - Procédure de sauvegarde, redressement judiciaire et liquidation judiciaire : | 100 % |
| - Retard entre 91 et 180 jours : | 50 % |
| - Retard entre 181 jours et 270 jours : | 75 % |
| - Retard à plus de 270 jours : | 100 % |

3.4. Dettes courantes

L'essentiel des dettes courantes a une échéance inférieure à 1 an (voir Etat des Echéances des Créances et des Dettes).

3.5. Engagements de retraite

La Société ne comptabilise dans ses comptes aucune provision au titre des engagements de retraite.

Le montant de cet engagement au 31 décembre 2023 se monte à 147.115 euros (y compris charges sociales).

Cet engagement a été déterminé pour l'ensemble des salariés la société selon une méthode actuarielle basée sur l'utilisation de la table de mortalité INSEE F 2011-2013.

Pour cette méthode, les hypothèses prises en compte pour le calcul sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3.2 %
- Taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 2.83 %
- Turnover du personnel : 4.67 %
- Taux des charges sociales : 45 %

3.6. Contrat de délégation

La Société reconnaît le chiffre d'affaires et la marge correspondante au moment de la livraison des CEE.

Pour rappel, la période P5 court sur la période 2022 à 2025.

3.7. Provision

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

4. Notes sur le Bilan

4.1. Actif immobilisé

Tableau de variation des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (1)	1 854 941	1 099 403	-	1 114 862	1 839 482	-
TOTAL Immobilisations incorporelles :	1 854 941	1 099 403	-	1 114 862	1 839 482	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Constructions installations générales	-	-	-	-	-	-
Matériel de mesure	38 320	-	-	-	38 320	-
Installations générales, agencements et divers	185 000	200 778	-	-	385 778	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	37 394	29 367	-	-	66 761	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	28 077	194 638	-	222 715	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
TOTAL Immobilisations corporelles :	288 792	424 783	-	222 715	490 860	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations évaluées par mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	17 104	2 389	-	-	19 493	-
TOTAL Immobilisations financières :	17 104	2 389	-	-	19 493	-
TOTAL GÉNÉRAL	2 160 836	1 526 575	-	1 337 577	2 349 835	-

(1) Les autres immobilisations incorporelles d'un montant de 1.839.482 Euros sont composées notamment par des immobilisations incorporelles en cours pour un montant de 255.672 Euros.

AMORTISSEMENTS - SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	852 549	95 234	-	947 784
TOTAL immobilisations incorporelles :	852 549	95 234		947 784
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions installations générales	-	-	-	-
Matériel de mesure	37 086	1 114	-	38 200
Installations techn. et outillage industriel	185 000	11 951	-	196 951
Matériel de transport	-	-	-	-
Mat. de bureau, informatique et mobil.	27 561	11 699	-	39 260
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles :	249 647	24 764		274 410
TOTAL GÉNÉRAL	1102 196	119 998		1222 194

4.2. Actif circulant

4.2.1. Etat des stocks

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours - CNS

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice
Matières premières	8 950	252 802
Stocks des en-cours	18 094 625	19 897 354
Stocks Produits finis	1 756 046	11 270 791
TOTAL	19 859 622	31 420 947

4.2.2. Etat des créances

État des Échéances des Créances - CNS

RUBRIQUES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	19 493	-	19 493
TOTAL de l'actif immobilisé	19 493	-	19 493
Clients douteux ou litigieux	141 887	-	141 887
Autres créances clients (1)	20 336 931	20 336 931	-
Créance représent. de titres prêtés ou remis e	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	11 771	11 771	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
État - Impôts sur les bénéfices	-	-	-
État - Taxe sur la valeur ajoutée	2 939 556	2 939 556	-
État - Autres impôts, taxes et versements assii	-	-	-
État - Divers	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	229 800	229 800	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	23 659 945	23 518 058	141 887
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 944 486	1 944 486	-
TOTAL GÉNÉRAL	25 623 924	25 462 544	161 380

(1) Les autres créances clients sont composées principalement de facture à établir pour 11.843 K€ relatif au Chiffre d'affaires chantiers en fonction de leur pourcentage d'avancement respectif.

4.2.3. Produits à recevoir

Produits à Recevoir - CNS

MONTANT DES PRODUITS À RÉCÉVOIR INCLUS DANS LES POSTÉS SUIVANTS DU BILAN

Immobilisations financières	-
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
Créances	-
Créances clients et comptes rattachés	11 843 304
Personnel	-
Organismes sociaux	8 185
État	-
Divers, produits à recevoir	-
Autres créances	-
Valeurs Mobilières de Placement	-
Disponibilités	-

TOTAL	11 835 119
--------------	-------------------

4.3. Composition du Capital Social

Composition du Capital Social - CNS

CATÉGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	2 170 000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	-	-
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	-	-
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 170 000	1

4.4. Capitaux propres

Variation des capitaux propres - CNS

CATÉGORIES DE TITRES	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Capital social	2 170 000	-	-	2 170 000
Prime de fusion	-	-	-	-
Réserve légale	217 000	-	-	217 000
Report à nouveau	23 827 555	-	(1 095 719)	24 923 274
Résultat de l'exercice	1 095 719	3 692 090	1 095 719	3 692 090
Capitaux propres	27 310 274	3 692 090	(1 095 719)	31 002 365

4.5. Dettes

4.5.1. Etat des Dettes

État des Échéances des Dettes - CNS

RUBRIQUES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Auprès des établissements de crédit :	-	-	-	-
- à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
- à plus d' 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	17 466 748	17 466 748	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	545 874	545 874	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	315 286	315 286	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	4 570 002	4 570 002	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	144 516	144 516	-	-
Dettes sur immo. et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	563 552	563 552	-	-
Autres dettes	386 065	386 065	-	-
Dette représentat. de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	7 541 352	7 541 352	-	-
TOTAL	31 533 397	31 533 397	-	-

4.5.2. Etat des Charges à Payer

Charges à Payer - CNS

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 643 131
Dettes fiscales et sociales	876 340
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	13 519 471

4.6. Comptes de régularisation

4.6.1. Charges et produits constatés d'avance

Selon le principe de l'indépendance des exercices, ont été constatées d'avance les charges et les produits couvrant une période afférente à l'exercice suivant.

Charges et Produits Constatés d'Avance - CNS

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 944 486	7 541 352
Charges ou produits financiers	-	-
Charges ou produits exceptionnels	-	-
TOTAL	1 944 486	7 541 352

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de frais généraux pour K€ 64 et de frais liés aux chantiers ne devant pas être reconnu en charge en raison du taux d'avancement des chantiers en cours pour K€ 1 880.

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués de revenus liés aux chantiers ne devant pas être reconnu en produit en raison du taux d'avancement des chantiers en cours.

4.6.2. Provisions**Provisions Inscrites au Bilan - CNS**

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements	-	-	-	-
Provisions pour investissement	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Prov. pour garant. données aux clients	-	-	-	-
Prov. pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Prov. pour pensions et obligat. simil.	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Prov. pour renouvellement des immo.	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	-	-	-	-
Autres prov. pour risques et charges	1 856 020	523 000	1 341 770	1 037 251
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 856 020	523 000	1 341 770	1 037 251
Prov. sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Prov. sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Prov. sur immo. titres mis en équival.	-	-	-	-
Prov. sur immo. titres de participation	-	-	-	-
Prov. sur autres immo. financières	-	-	-	-
Provisions sur stocks et en cours	-	-	-	-
Provisions sur comptes clients	207 835	7 406	97 002	118 239
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-	-
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	207 835	7 406	97 002	118 239
TOTAL GÉNÉRAL	2 063 856	530 406	1 438 772	1 155 490

Les autres provisions pour risques et charges sont composées de :

-provision pour SAV pour K€ 490

-provision perte à terminaison sur chantiers pour K€ 57

-provision perte à terminaison sur mise en place des contrats d'engagements de réalisation d'économie d'énergie pour K€ 491

5. Notes sur le Compte de résultat

5.1. Chiffre d'affaires

Lorsqu'un accord définitif de transaction portant sur des Certificats d'Economies d'Energie a été conclu avant la clôture de la période et qu'un ordre de transfert a été émis auprès du registre national des certificats d'économies d'énergie au cours de cette même période, les certificats cédés sont comptabilisés en chiffre d'affaires et la marge est considérée comme acquise même si le transfert est effectivement enregistré par le registre au cours de la période comptable suivante.

Lorsqu'un projet portant sur notre activité travaux n'a pas été achevé avant la clôture de la période, le chiffre d'affaires et la marge s'y rapportant sont constatées en fonction de l'avancement du chantier.

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net - CNS

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	Montant
Ventes de marchandises	-
Production vendue de biens	51 839 822
Production vendue de services	35 886 056
TOTAL	87 725 878

REPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	87 677 138
Autres	48 740
TOTAL	87 725 878

6. Autres informations

6.1. Evénements postérieurs à la clôture

Néant

6.2. Effectifs

Effectif Moyen - CNS

EFFECTIFS	Personnel salarie
Cadres	37
Agents de maîtrise et techniciens	-
Employés	7
Ouvriers	-
TOTAL	

6.3. Identité de la société mère consolidant les comptes

Dénomination sociale : GDF INTERNATIONAL

RCS : 622 048 965

Adresse : 1 Place Samuel de Champlain 92400 COURBEVOIE

6.4. Intégration fiscale

Le groupe fiscal dont la société tête de groupe est ENGIE SA a intégré CN SOLUTIONS en date du 1er janvier 2020.

Conformément à la convention d'intégration fiscale signée en date du 16 mars 2020 :

- La Société et la société tête de groupe bénéficient du principe de neutralité fiscale ;
- Les charges d'impôt sont supportées par la Société après imputation (i) de ses déficits antérieurs intégrés, en application des règles de droit commun ; (ii) de ses éventuels crédits d'impôt ;
- Le paiement de la charge d'impôt à la société tête de groupe se fait selon l'échéancier auquel cette dernière est soumis ; le droit à remboursement en cas de crédit d'impôt est acquis à la Société selon les mêmes conditions que si la Société n'avait pas été membre du groupe d'intégration fiscale (mais en tenant compte de son statut d'entreprise liée au sens de la PME communautaire en revanche, le cas échéant) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits antérieurs intégrés, sont conservées chez la société tête de groupe et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice pour cette dernière, qui supportera seule la charge d'impôt ultérieure le cas échéant.

6.5. Passifs éventuels

Néant

6.6. Transaction avec des parties liées

Au cours de l'exercice 2023, aucune opération non courante n'a été réalisée avec des membres des organes de direction ni entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote.

6.7. Rémunération des organes d'administration, de direction et de surveillance

Cette information n'est pas communiquée dans la mesure où cela reviendrait à communiquer une information individuelle.

6.8. Résultat Exceptionnel

Résultat Exceptionnel - CNS

En €	Charges Exceptionnelles	Produits Exceptionnelles
Pénalité, amendes	357	517
Provision/Reprise pour risques	490 000	375 548
Cession d'immobilisation	372 855	
Produit d'un litige commercial		175 000
TOTAL	863 212	551 065

6.9. Transfert de Charges

Transfert de Charges - CNS

En €	Montant
Avantages en Nature	42 355
TOTAL	42 355

6.10. Ventilation de la charge d'Is

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices - CNS

RÉPARTITION	Résultat	Résultat fiscalisé	Is théorique	Impôt dû / (Economie)	Résultat net
Résultat courant	5 060 683	4 500 438	1 135 182	1 135 182	3 925 501
Crédit d'impôt Recherche			0	0	0
Résultat exceptionnel	(312 147)	(312 147)	(78 735)	(78 735)	(233 412)
TOTAL	4 748 536	4 188 291	1 056 447	1 056 447	3 692 089

- Situation fiscale différée

Les montants ci-dessous ont été réintégré fiscalement et seront déduits à la clôture du prochain exercice :

- o La provision ORGANIC (C3S) pour un montant de 109.167 €
- o La provision PARTICIPATION pour un montant de 65.111 €

**Certifié
Conforme**

6.11. Autres engagements hors bilan

- Dans le cadre de son activité, CN Solutions conclut des ventes à terme (carnet de commandes) dans le but de sécuriser la livraison des CEE qu'elle produit, et ainsi assurer sa profitabilité future. La stratégie de couverture est définie en fonction de la durée et des volumes sur lesquels CN Solutions prend des engagements d'achat, considérant que ceux-ci sont au cœur de son modèle économique de production en lien avec le dispositif des CEE.

Ainsi :

- o ces contrats permettent de sécuriser une partie de l'activité de l'entreprise tout en ne l'exposant pas au-delà de ses prévisions d'activité normale,
 - o ils ne présentent pas de risque de perte à terminaison, à savoir que les prix de vente contractualisés à la date de clôture sont supérieurs au coût moyen pondéré de production prévisionnel des certificats destinés à leur être livré.
-
- Dans le cadre de son activité travaux, les clients de CN Solutions s'engagent à transmettre exclusivement à cette dernière tous les documents qui lui permettront de déposer le dossier CEE auprès du PNCEE et ainsi de les obtenir à son nom.
Ainsi, les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont source de CEE dont le dossier sera déposé auprès du PNCEE à la fin des travaux et obtenu par la suite.
-
- Suite à la signature d'un nouveau contrat de délégation relatif à la période P5, CN Solutions s'est engagé à livrer un volume d'un Téra de CEE au délégant au cours de cette période.

**Certifié
Conforme**

